
Éclairage

Enfants mineurs, quelle égalité ?

Avertissement

Les données sont parfois arrondies. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Sur les sites internet de l'Insee (www.insee.fr) et d'Eurostat (<https://ec.europa.eu/eurostat/home>) pour les données internationales, les chiffres essentiels sont actualisés régulièrement.

Les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

Les pratiques sportives des collégiens sont très liées au rapport au sport de leurs parents et à leurs vacances d'été

Jean-Paul Caille*

À 13 ou 14 ans, les collégiens accordent une grande place au sport dans leurs loisirs : 83 % d'entre eux pratiquent une activité sportive au moins une fois par semaine et près des deux tiers sont inscrits dans une association ou un club sportifs. Ils s'intéressent aussi beaucoup au sport : plus de sept collégiens sur dix suivent l'actualité sportive et six sur dix soutiennent une équipe ou un sportif. Toutefois, les disparités sociales sont marquées : plus la famille bénéficie d'un capital scolaire et de revenus élevés, plus la pratique sportive de l'élève est fréquente et encadrée.

Ces disparités sociales résultent principalement des différences de rapport au sport des parents et des modalités des vacances d'été. D'une part, plus les parents sont sportifs et plus l'enfant a une pratique soutenue et encadrée. D'autre part, plus les élèves partent longtemps en vacances d'été et plus ils ont l'occasion de pratiquer de nouvelles disciplines sportives, ce qui diversifie et renforce leur intérêt pour le sport pendant leurs loisirs.

Les meilleurs élèves ont une pratique sportive plus soutenue ; en particulier, ils sont plus souvent licenciés et participent plus aux compétitions officielles. En revanche, ils se distinguent peu des autres élèves sur le suivi de l'actualité sportive et sont moins nombreux à soutenir une équipe ou un sportif.

Les collégiennes ont une appétence plus mesurée pour le sport que les garçons. Elles le pratiquent moins fréquemment. Quand elles sont sportives, elles sont moins souvent inscrites à un club sportif ou licenciées et elles participent moins à des compétitions officielles.

Du fait des trois heures hebdomadaires d'éducation physique et sportive (EPS) inscrites au programme des classes du collège, les collégiens constituent un public de pratiquants « captifs » qui ne peut en principe déroger à une activité physique et sportive régulière. Ceci peut susciter des opportunités mais aussi entraîner un sentiment de trop-plein, voire une réaction de rejet. En outre, la relation spécifique qu'entretient leur milieu familial avec le sport est susceptible d'influer sur la place accordée à celui-ci dans leur temps libre. Enfin, ils entrent dans l'adolescence, ce qui peut les conduire, au contraire, à développer des comportements de loisirs fondés sur des valeurs qui leur seraient propres, construites indépendamment, voire à l'opposé de celles de leur milieu familial.

Dans un tel contexte, quel rapport les collégiens entretiennent-ils avec le sport ? Quelle place lui accordent-ils dans leurs loisirs ? À quelle fréquence et selon quelles modalités pratiquent-ils des activités physiques et sportives ? Comment perçoivent-ils le sport ? L'enquête sur les activités des jeunes en dehors du collège permet de répondre à ces questions (*encadré*). Elle a été réalisée en 2019 auprès de collégiens de 13 à 14 ans, qui pour la plupart étaient en classe de quatrième.

* Jean-Paul Caille (Injep).

Sources et méthodologie

Sources

Les données utilisées dans cette étude sont issues de l'**enquête sur les activités des jeunes en dehors du collège** réalisée par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) et l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep). D'avril à août 2019, 14 632 élèves ont été interrogés sur leurs activités dans quatre domaines : le sport, l'engagement associatif, les vacances et le travail scolaire à la maison. 13 179 des collégiens ont répondu à l'enquête en fournissant une réponse exploitable, soit un taux de réponse de 90,1 %.

Cette enquête s'insère dans le dispositif du **panel d'élèves recruté en 2011** et suivi depuis cette date par la Depp. Les 15 188 élèves faisant partie de cet échantillon sont entrés pour la première fois en septembre 2011 au cours préparatoire dans une école publique ou privée de France métropolitaine. Tous les élèves encore suivis par la Depp ont été interrogés dans l'enquête sur les activités des jeunes en dehors du collège.

Outre une mise à jour annuelle de la situation scolaire, le panel 2011 comprend une information très riche sur les élèves et leurs familles. Ces dernières ont été interrogées à deux reprises, au cours des deuxième et troisième trimestres 2012 et 2016, sur l'environnement familial de l'élève et le positionnement de sa famille par rapport à sa scolarité. Par ailleurs, les élèves passent régulièrement des évaluations réalisées selon des protocoles spécifiques pour mesurer l'évolution de leurs acquis cognitifs et conatifs.

Champ

Pour disposer d'informations robustes complètes sur le milieu familial de l'élève, seuls les

répondants dont les parents avaient répondu à l'enquête Famille mise en œuvre en 2012 dans le cadre du panel ont été retenus dans le champ de l'étude, soit 12 258 élèves sur les 13 179 répondants initiaux. Grâce à une pondération, ces élèves sont représentatifs de l'ensemble des élèves entrés pour la première fois au cours préparatoire en septembre 2011.

Modèles de régression logistique et effets nets

Cette étude analyse le rapport au sport des collégiens à partir des caractéristiques de leur milieu familial, des comportements sportifs de leurs parents, de leur situation scolaire et de la manière dont ils passent les vacances d'été. Ces aspects ne sont pas indépendants les uns des autres. Pour mesurer plus précisément le lien que ces différents facteurs sont susceptibles d'entretenir en propre avec le rapport de l'élève au sport, des modèles de régression logistique ont été mis en œuvre afin d'estimer séparément leurs effets (*figure 6*).

Les résultats des régressions sont présentés au travers des écarts nets qui sont les effets marginaux, calculés comme suit : pour un individu donné, est calculée la variation de la probabilité portant sur la mesure de sportivité retenue (faire du sport au moins une fois par semaine, être licencié, participer à une compétition officielle) lorsqu'une variable explicative x varie, les autres variables restant constantes. Pour obtenir l'effet marginal moyen, on fait la moyenne des n différences individuelles, n étant la taille de l'échantillon. Outre le fait qu'ils constituent un indicateur intuitivement plus parlant que le coefficient de régression ou l'*odds ratio*, de tels effets marginaux peuvent être directement comparés aux écarts bruts qui sont aussi reproduits dans les tableaux [Afsa, 2016].

Huit collégiens sur dix font du sport au moins une fois par semaine pendant leurs loisirs en période scolaire

Le sport est un incontournable des loisirs des collégiens : en 2019, 93 % d'entre eux déclarent pratiquer une activité sportive pendant leurs loisirs depuis le début de l'année scolaire et 83 % des élèves pratiquent cette activité au moins une fois par semaine.

Ils pratiquent très majoritairement dans le cadre d'une association ou d'un club sportifs. Près des deux tiers des pratiquants sont inscrits dans l'un d'entre eux. Les clubs sportifs sont plus attractifs puisqu'ils drainent plus d'un pratiquant sur deux contre seulement un sur quatre pour les associations sportives de collège ; 15 % des collégiens font du sport en étant affiliés aux deux types de structure.

En liaison avec ce fort niveau d'adhésion, la majorité des collégiens qui font du sport sont titulaires d'une licence : 57 % des élèves en détiennent au moins une (11 % déclarant en détenir deux et 3 % plus de deux). La pratique sportive est de ce fait le plus souvent encadrée par un professionnel : c'est le cas pour 68 % des pratiquants. En revanche, la participation à une compétition officielle est moins fréquente : elle concerne 40 % des élèves qui font du sport.

Les collégiens pratiquent des disciplines très diverses. La plupart en cumule plusieurs : en moyenne, ils déclarent pratiquer 6,4 activités physiques et sportives différentes et seulement 8 % d'entre eux ne pratiquent qu'un seul sport. En revanche, ceux qui **pratiquent régulièrement** se concentrent sur un nombre plus restreint d'activités : 2,4 en moyenne ; à ce niveau de fréquence, un tiers des élèves ne pratiquent qu'un seul sport.

Conséquence de cette diversité d'intérêts, seules deux disciplines (le vélo et la course à pied) fédèrent plus d'un pratiquant sur deux : respectivement 60 % et 54 % des élèves déclarent les pratiquer¹ (figure 1). Si la pratique du football, du roller, de la trottinette et du skateboard, ainsi que d'autres sports de balle (basket-ball, handball, volley-ball) est proche de ce niveau, la plupart des autres activités sportives ne réunissent qu'un tiers ou un quart des pratiquants, voire moins.

Qu'ils fassent du sport régulièrement ou de manière occasionnelle, les disciplines sportives favorites des collégiens ne changent pas : le vélo et la course à pied sont toujours les plus pratiqués. La nature de ces deux disciplines explique probablement leur popularité : elles sont

1. Disciplines sportives pratiquées par les collégiens pendant leurs loisirs en période scolaire selon la fréquence de pratique

en %

	Ensemble des pratiquants	Pratiquants réguliers	Pratiquants occasionnels	Rapport de chances relatif pratiquants réguliers / pratiquants occasionnels
Vélo, cyclotourisme, VTT	60	62	47	1,8
Course à pied, jogging	54	57	38	2,1
Football	48	51	27	2,7
Roller, skateboard, trottinette	47	49	35	1,8
Basket, handball, volley	46	49	23	3,2
Natation, plongée	41	42	32	1,6
Gymnastique	40	43	22	2,7
Tennis, squash, badminton	39	41	19	3,0
Randonnée	36	36	31	1,3
Pétanque, bowling, tir à l'arc	34	35	27	1,4
Sport d'hiver	28	30	16	2,2
Athlétisme	27	29	9	4,2
Musculation	26	28	10	3,5
Alpinisme, accrobranche	23	24	14	2,1
Danse	23	24	12	2,4
Sport de combat	18	20	5	4,7
Voile, planche à voile, surf	11	12	5	2,7
Équitation	10	10	4	2,8
Rugby	9	10	3	3,6
Golf	5	5	3	1,5

Lecture : quand ils font du sport, 60 % des collégiens de 13 ou 14 ans déclarent pratiquer le vélo. Cette proportion s'élève à 62 % quand les élèves font du sport au moins une fois par semaine (vélo ou autre sport) et tombe à 47 % quand ils en font moins souvent. Par rapport aux pratiquants occasionnels, les pratiquants réguliers ont 1,8 fois plus de chances de pratiquer le vélo plutôt que de ne pas en pratiquer.

Champ : France métropolitaine, collégiens de 13 ou 14 ans entrés pour la première fois au cours préparatoire en septembre 2011.

Source : MENJS-Depp – Injep, enquête sur les activités des jeunes en dehors du collège, panel d'élèves recruté en 2011.

1. Les collégiens non pratiquants ne sont pas pris en compte. Parmi l'ensemble des collégiens (pratiquants ou non), ces proportions seraient respectivement de 56 % et 51 %.

relativement peu techniques et peuvent être pratiquées sans entraînement régulier ni encadrement. En revanche, pour les sports de combat, l'athlétisme ou la musculation, les disparités de pratique sont beaucoup plus prononcées. En effet, les pratiquants occasionnels y sont trois à quatre fois moins nombreux que les pratiquants réguliers. Les pratiquants occasionnels se tiennent aussi plus à l'écart des sports de balle collectifs : ils jouent deux fois moins souvent au football, basket-ball, handball ou volley-ball que les élèves qui font du sport à un rythme hebdomadaire.

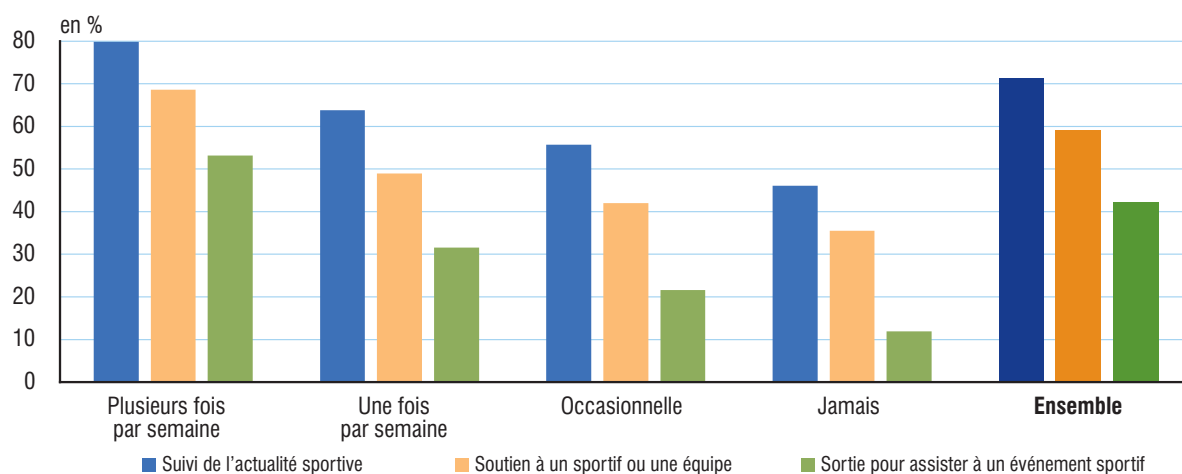
Une pratique soutenue par un fort intérêt pour le sport

La majorité des collégiens s'intéressent au sport : 71 % d'entre eux suivent l'actualité sportive. Pour ce faire, le recours à Internet ou à la télévision constitue la norme : 98 % des jeunes qui s'informent le font *via* ces médias. Toutefois, les journaux ou magazines sous format papier conservent leurs adeptes puisque 17 % suivent l'actualité sportive à la fois sur Internet et support papier. En revanche, les jeunes qui ne s'informeront que par la presse écrite sont très rares (2 %).

Près de six élèves sur dix soutiennent un sportif ou une équipe, ce qui témoigne aussi de l'intérêt des collégiens pour le sport. En revanche, sans doute parce que cela implique des moyens financiers et relève donc plus de la décision de leurs parents, les jeunes fréquentent moins les matches ou les compétitions sportives : seulement 42 % des élèves ont assisté à l'un d'entre eux depuis le début l'année scolaire.

Comme dans une enquête précédente [Canneva et Truchot, 2004], cet intérêt pour le sport est d'autant plus marqué que l'élève fait du sport fréquemment : la proportion de collégiens qui suivent l'actualité sportive, soutiennent un sportif ou une équipe ou assistent à des compétitions progresse à mesure que la fréquence de leur pratique s'accroît (*figure 2*). Toutefois, une part non négligeable des non-pratiquants montrent un intérêt pour le sport. Ainsi, près de la moitié d'entre eux suivent l'actualité sportive et un peu plus du tiers soutiennent une équipe ou un sportif. En revanche, assister à un match ou à une compétition sportive est beaucoup plus rare pour ces jeunes : seulement 12 % en ont eu l'occasion depuis le début de l'année scolaire. Néanmoins, compte tenu du faible nombre de collégiens qui ne pratiquent aucun sport, la part d'élèves qui suivent l'actualité sportive sans en pratiquer reste minime (3 % des collégiens).

2. Intérêt pour le sport selon la fréquence de l'activité sportive la plus pratiquée



Lecture : quand ils pratiquent une activité sportive plusieurs fois par semaine, 80 % des collégiens de 13 ou 14 ans déclarent suivre l'actualité sportive en regardant des retransmissions ou des émissions sur écran ou en lisant un journal ou un magazine spécialisé.

Champ : France métropolitaine, collégiens de 13 ou 14 ans entrés pour la première fois au cours préparatoire en septembre 2011.

Source : MENJS-Depp – Injep, enquête sur les activités des jeunes en dehors du collège, panel d'élèves recruté en 2011.

Une perception très positive du sport

Les collégiens sont d'autant plus enclins à faire du sport pendant leurs loisirs qu'ils en ont une vision globalement positive. Ils ont tout à fait intégré les bienfaits pour la santé associés au sport : 92 % d'entre eux pensent que faire du sport permet de rester en bonne santé (figure 3). Par ailleurs, pour une part importante de collégiens, le sport est avant tout un moment de jeu et de plaisir : 89 % pensent que le sport permet de s'amuser et de prendre du plaisir et 83 % le voient comme une occasion de passer de bons moments avec ses copains et de s'en faire de nouveaux.

Les effets bénéfiques du sport sur la psychologie ou l'apparence physique sont aussi bien intégrés par les collégiens. En effet, 81 % d'entre eux déclarent que le sport permet d'apprendre le goût de l'effort, 73 % qu'il renforce la confiance en soi et 80 % qu'il améliore l'apparence physique. En revanche, seulement quatre collégiens sur dix pensent que la pratique sportive peut avoir un effet bénéfique sur les capacités scolaires. À 13 ou 14 ans, le sport est une activité qui n'est plus nécessairement liée à la sphère familiale : seulement 58 % des collégiens pensent que les activités physiques et sportives constituent des opportunités pour passer de bons moments en famille.

Plus les collégiens en font fréquemment, plus leur vision du sport est positive. Toutefois, les opinions des non-pratiquants sont également majoritairement positives.

C'est sur le caractère ludique du sport et ses bénéfices que les opinions des pratiquants réguliers et des non-pratiquants divergent le plus. Ainsi, les deux tiers des non-sportifs, contre plus de neuf pratiquants réguliers sur dix, pensent que l'on peut prendre du plaisir à faire du sport et que cela peut être une occasion de passer de bons moments avec ses copains. Les non-sportifs sont aussi moins nombreux à estimer que la pratique du sport peut apprendre le goût de l'effort et renforcer la confiance en soi : ils sont respectivement 62 % et 52 % à le déclarer, contre 85 % et 77 % des pratiquants réguliers.

Le rapport au sport des parents influence beaucoup la pratique du sport de leurs enfants

Si la proportion de collégiens qui pratiquent une activité sportive au moins une fois par semaine reste forte quelle que soit leur situation familiale, elle fluctue néanmoins avec les caractéristiques du milieu familial. Comme dans d'autres enquêtes [Muller, 2003 ; Octobre et Jauneau, 2008], la **pratique sportive** des collégiens apparaît très liée au **rapport au sport des parents**.

3. Perception de ce que permet le sport selon la fréquence de pratique

	Ensemble	Pratiquants réguliers	Pratiquants occasionnels	Non-pratiquants
Rester en bonne santé	92	94	87	83
S'amuser, prendre du plaisir, se défouler	89	93	79	64
Passer de bons moments avec ses amis	83	86	76	65
Apprendre le goût de l'effort	81	85	69	62
Améliorer son apparence physique	80	82	70	68
Acquérir une meilleure confiance en soi	73	77	61	52
Passer de bons moments en famille	58	58	66	52
Renforcer sa capacité à apprendre	38	41	26	25

Lecture : 92 % des collégiens de 13 ou 14 ans sont tout à fait ou assez d'accord avec l'opinion selon laquelle le sport permet de rester en bonne santé.

Champ : France métropolitaine, collégiens de 13 ou 14 ans entrés pour la première fois au cours préparatoire en septembre 2011.

Source : MENJS-Depp – Injep, enquête sur les activités des jeunes en dehors du collège, panel d'élèves recruté en 2011.

91 % des collégiens dont le père fait du sport plusieurs fois par semaine pratiquent une activité sportive régulière, contre 74 % des élèves dont le père n'en fait pas (figure 4). Cet écart reflète des pratiques d'autant plus contrastées que les jeunes dont le père pratique plusieurs fois par semaine sont aussi beaucoup plus nombreux à faire du sport à une telle fréquence : 71 % d'entre eux pratiquent une activité sportive plusieurs fois par semaine contre seulement la moitié des collégiens dont le père n'est pas sportif. Toutefois, le seul fait d'avoir un père qui fait du sport, quelle que soit la fréquence, suffit à faire baisser fortement la proportion de

4. Fréquence d'activité sportive de loisirs pendant la période scolaire selon les caractéristiques sociodémographiques et le niveau scolaire

en %

	Pratiquants réguliers			Pratiquants occasionnels	Non-pratiquants
	Ensemble	Plusieurs fois par semaine	Une fois par semaine		
Ensemble	83	59	23	11	7
Sexe					
Fille	78	50	29	13	8
Garçon	87	69	18	8	5
Diplôme le plus élevé des parents					
Aucun	75	56	19	13	12
CAP, BEP	77	53	23	14	10
Baccalauréat	81	59	22	12	7
Enseignement supérieur	88	63	24	9	4
Revenu mensuel des parents					
Moins de 1 600 euros	76	55	21	14	11
De 1 600 à 2 499 euros	78	56	22	13	9
De 2 500 à 3 999 euros	84	60	24	10	5
4 000 euros ou plus	90	66	24	7	3
Pratique sportive du père					
Jamais	74	52	23	14	12
Occasionnelle	85	60	25	12	3
Une fois par semaine	89	63	25	8	3
Plusieurs fois par semaine	91	71	21	6	2
Pratique sportive de la mère					
Jamais	74	52	22	14	12
Occasionnelle	86	62	25	11	3
Une fois par semaine	91	65	26	7	3
Plusieurs fois par semaine	89	67	22	8	3
Niveau d'acquis en cinquième par décile					
Inférieur à D1	77	58	19	13	10
D1 à D2	78	57	21	12	9
D2 à D3	82	59	22	11	8
D3 à D4	80	58	22	13	8
D4 à D5	82	59	23	10	7
D5 à D6	81	57	24	13	6
D6 à D7	83	60	23	11	6
D7 à D8	85	63	22	9	6
D8 à D9	86	60	27	10	4
Supérieur à D9	91	64	27	6	2

Inférieur à D1 : 10 % des élèves dont le niveau d'acquis est le plus faible, ..., supérieur à D9 : 10 % des élèves dont le niveau d'acquis est le plus élevé.

Lecture : 50 % des collégiennes de 13 ou 14 ans ont une activité sportive qu'elles pratiquent plusieurs fois par semaine pendant leur temps de loisirs en période scolaire.

Champ : France métropolitaine, collégiens de 13 ou 14 ans entrés pour la première fois au cours préparatoire en septembre 2011.

Source : MENJS-Depp – Injep, enquête sur les activités des jeunes en dehors du collège, panel d'élèves recruté en 2011.

non-pratiquants : avoir un père qui pratique de manière occasionnelle plutôt qu'un père non sportif divise par quatre la part de collégiens non sportifs. Considérer la pratique sportive de la mère aboutit à des résultats similaires.

Le fait d'avoir des parents sportifs influence aussi fortement la manière dont les collégiens font du sport. Plus les parents sont sportifs, plus l'élève va bénéficier d'un encadrement dans sa pratique. Ainsi, les deux tiers des élèves dont le père ou la mère fait du sport plusieurs fois par semaine sont inscrits dans un club sportif, autant sont licenciés et la moitié ont participé à une compétition officielle depuis le début de l'année scolaire, contre respectivement moins de la moitié et du tiers des élèves sportifs dont les parents ne pratiquent aucune activité sportive (figure 5).

Plus leurs parents pratiquent un sport, plus les enfants s'intéressent au sport. En particulier, la moitié des collégiens dont le père ou la mère fait du sport plusieurs fois par semaine ont assisté à une manifestation sportive contre seulement le tiers des élèves dont les parents ne sont pas sportifs.

Mais les parents n'influent pas seulement sur la pratique sportive de leur enfant par le biais de leur propre pratique ; c'est l'ensemble de leur rapport au sport qui interfère avec la manière dont l'enfant intègre celui-ci à ses loisirs. Ainsi, 89 % des collégiens qui ont pratiqué du sport avec leurs parents quand ils étaient au cours préparatoire font du sport au moins une fois par semaine, contre seulement 73 % des élèves pour qui ce n'était pas le cas. Par ailleurs, plus souvent affiliés à une association sportive ou à un club, les collégiens qui faisaient du sport avec leurs parents quand ils avaient six ans prennent part à des compétitions officielles presque deux fois plus souvent que ceux qui n'en ont pas fait. Ils suivent aussi l'actualité

5. Modalités de pratique sportive et intérêt pour le sport selon le rapport au sport des parents

en %

	Modalités de pratique ¹			Intérêt pour le sport		
	Inscription à un club sportif	Détention d'une licence	Participation à une compétition officielle	Suivi de l'actualité sportive	Soutien à un sportif ou une équipe	Sortie pour assister à un événement sportif
Ensemble	54	57	40	71	59	42
Pratique sportive du père						
Jamais	42	46	31	66	56	32
Occasionnelle	57	59	41	73	60	45
Une fois par semaine	62	65	47	76	62	51
Plusieurs fois par semaine	65	68	49	76	62	51
Pratique sportive de la mère						
Jamais	42	47	33	69	59	34
Occasionnelle	57	59	41	73	62	46
Une fois par semaine	64	67	45	74	58	49
Plusieurs fois par semaine	64	67	48	73	58	49
Activités sportives des parents avec l'enfant quand il était au CP						
Jamais	41	42	28	65	55	31
De temps en temps	53	56	38	71	58	40
Régulièrement	64	69	50	77	63	53
Les parents ont assisté à un événement sportif au premier semestre 2016						
Jamais	42	44	28	63	51	28
Une fois	55	57	36	73	58	42
Plusieurs fois	69	74	57	82	70	60

1. Seuls les élèves ayant déclaré pratiquer une activité sportive sont pris en compte.

Lecture : quand ils font du sport, 42 % des collégiens de 13 ou 14 ans dont le père n'est pas sportif sont inscrits à un club sportif. Qu'ils fassent ou non du sport, 66 % des collégiens de 13 ou 14 ans dont le père n'est pas sportif suivent l'actualité sportive.

Champ : France métropolitaine, collégiens de 13 ou 14 ans entrés pour la première fois au cours préparatoire en septembre 2011.

Source : MENJS-Depp – Injep, enquête sur les activités des jeunes en dehors du collège, panel d'élèves recruté en 2011.

sportive, assistent à des matchs et des compétitions et soutiennent un sportif ou une équipe dans des proportions nettement supérieures. De même, le fait que les parents aient eu l'habitude en 2016 d'assister à des événements sportifs n'a pas pour seule conséquence que leur enfant va à son tour en voir plus souvent que les autres élèves ; il interfère positivement sur l'ensemble du rapport au sport de l'enfant. En particulier, les collégiens dans cette situation sont plus souvent adhérents de l'association sportive de leur établissement scolaire ou d'un autre club sportif, participent plus à des compétitions officielles et sont plus nombreux à suivre l'actualité sportive.

À situation familiale et scolaire comparable (*encadré*), le lien entre le rapport au sport des collégiens et celui de leurs parents est confirmé. En effet, qu'il s'agisse de la probabilité de pratiquer du sport à un rythme hebdomadaire, d'être licencié ou de participer à des compétitions officielles, l'intérêt pour le sport des parents interfère toujours significativement avec la pratique sportive des collégiens. Plus précisément, la manière dont l'enfant fait du sport est liée à l'ensemble du rapport au sport des parents, et pas à la seule fréquence de leur pratique sportive. En particulier, les modalités de pratique sportive des enfants apparaissent très liées à la fréquentation de spectacles sportifs par les parents. Toutes choses égales par ailleurs, avoir des parents qui ont l'habitude d'assister à de tels événements augmente la probabilité que l'enfant soit licencié ou participe à une compétition officielle de respectivement 19 et 20 points (*figure 6*). Ces écarts nets sont d'une ampleur trois fois supérieure à ceux observés sur la pratique sportive des pères comme des mères. Le bénéfice à long terme d'une pratique conjointe du sport des parents avec l'enfant quand il était au CP reste aussi marqué : à situation comparable, les collégiens partageant cette situation voient leur probabilité d'être licenciés et de participer à des compétitions officielles gagner respectivement 10 et 8 points, tandis que leurs chances de faire du sport au moins une fois par semaine s'accroissent de 6 points.

6. Écarts bruts et nets de fréquence et de modalités de pratique d'une activité sportive pendant le temps de loisirs en période scolaire

en points

	Pratique d'une activité sportive une fois par semaine		Détenition d'une licence ¹		Participation à une compétition officielle ¹	
	Écart brut	Écart net	Écart brut	Écart net	Écart brut	Écart net
Sexe						
Garçon	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Fille	-8,0	-6,7***	-15,6	-13,2***	-18,0	-14,9***
Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence						
Agriculteur exploitant	11,5	3,2	22,3	3,9	2,7	1,1
Artisan, commerçant	11,6	1,9	22,2	2,4	13,0	1,1
Cadre, chef d'entreprise	16,6	0,6	28,1	-3,2	19,4	0,4
Profession intermédiaire	13,4	1,2	24,0	0,8	14,5	0,9
Employé	-5,9	-2,3	16,6	0,2	11,6	1,2
Ouvrier qualifié	-6,5	0,8	12,0	-0,1	7,4	0,5
Ouvrier non qualifié	-3,8	-1,0	9,3	-1,0	8,0	1,3
Inactif	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Activité professionnelle de la mère						
Active	8,0	0,1	17,8	3,2***	11,4	2,3**
Inactive	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Diplôme le plus élevé des parents						
Aucun	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
CAP, BEP	2,0	-1,1	4,6	-2,5	-1,7	-4,9***
Baccalauréat	6,3	-1,8	14,9	0,5	7,5	-0,7
Enseignement supérieur	13,6	-1,2	26,9	4,0**	14,4	-0,1

6. Écart bruts et nets de fréquence et de modalités de pratique d'une activité sportive pendant le temps de loisirs en période scolaire (suite)

en points

	Pratique d'une activité sportive une fois par semaine		Détenition d'une licence ¹		Participation à une compétition officielle ¹	
	Écart brut	Écart net	Écart brut	Écart net	Écart brut	Écart net
Revenu mensuel des parents						
<i>Moins de 1 600 euros</i>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
De 1 600 à 2 499 euros	2,6	-1,2	8,1	0,1	4,0	-1,5
De 2 500 à 3 999 euros	8,4	0,5	17,7	2,5	10,5	0,9
4 000 euros ou plus	14,6	2,0	27,7	5,4***	17,0	1,4
Origine des descendants d'immigrés						
<i>Aucun parent immigré</i>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Maghreb	-2,6	1,5	-10,6	-0,8	-1,0	6,5***
Afrique subsaharienne	-2,8	4,4***	-6,1	6,8***	6,0	14,0***
Asie	-4,3	0,6	-17,7	-7,8**	-10,7	-2,9
Turquie	-9,7	-1,2	-27,5	-6,5*	-10,6	1,0
Europe	-1,0	-0,7	-6,7	-5,3**	-5,5	-3,6
Autres pays	-0,1	3,5	-11,7	-1,9	-9,8	-3,0
Vit avec						
<i>Ses deux parents</i>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Garde alternée	-0,1	-0,6	-3,1	-3,2*	0,4	1,5
Famille monoparentale	-6,8	0,1	-12,0	0,0	-7,5	2,3
Famille recomposée	-9,3	-2,1	-13,3	-4,0**	-10,4	-2,9
Autre situation	-2,0	2,7	-14,4	-1,2	-10,7	-0,2
Taille de la fratrie						
Un enfant	-3,8	-0,6	-7,8	-1,5	-8,0	-2,9*
<i>Deux enfants</i>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Trois enfants	-2,4	-0,5	-3,2	0,7	-1,4	0,9
Quatre enfants	-5,8	-0,9	-12,3	-2,6*	-5,2	1,1
Cinq enfants	8,2	0,1	-17,0	-1,2	-6,3	4,4***
Taille de l'unité urbaine du domicile						
Communes hors unités urbaines	0,8	0,4	1,5	2,3*	2,3	4,6***
Moins de 20 000 habitants	0,8	0,9	1,7	3,7***	1,2	3,3**
De 20 000 à 199 999 habitants	1,3	0,6	-2,6	0,7	0,5	2,7**
<i>De 200 000 à 1 999 999 habitants</i>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Agglomération parisienne	1,7	-1,0	-4,3	-2,0	-0,2	0,9
Pratique sportive du père						
<i>Jamais</i>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Occasionnelle	10,9	3,6***	12,6	2,6**	9,7	3,8***
Une fois par semaine	14,6	5,4***	18,7	4,0***	15,7	6,3***
Plusieurs fois par semaine	17,3	8,6***	21,5	5,7***	18,1	7,3***
Pratique sportive de la mère						
<i>Jamais</i>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Occasionnelle	12,4	5,2***	12,2	1,1	8,2	0,2
Une fois par semaine	16,5	8,0***	20,5	5,4***	12,0	0,8
Plusieurs fois par semaine	15,3	6,2***	20,7	5,8***	15,0	3,9***
Activités sportives des parents avec l'enfant quand il était au CP						
<i>Jamais</i>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
De temps en temps	9,0	2,3***	14,4	5,0***	9,6	3,5***
Régulièrement	16,2	5,7***	27,0	10,0***	21,6	8,1***
Les parents ont assisté à un événement sportif au premier semestre 2016						
<i>Jamais</i>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Une fois	9,7	4,3***	12,8	5,1***	7,8	3,0**
Plusieurs fois	15,4	9,2***	30,2	18,9***	29,7	20,2***

6. Écart brut et net de fréquence et de modalités de pratique d'une activité sportive pendant le temps de loisirs en période scolaire (suite)

en points

	Pratique d'une activité sportive une fois par semaine		Détenition d'une licence ¹		Participation à une compétition officielle ¹	
	Écart brut	Écart net	Écart brut	Écart net	Écart brut	Écart net
Classe en 2018-2019						
Troisième	0,2	-10,3***	11,0	-1,4	6,0	-3,5
Quatrième	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Cinquième	9,4	-1,7	-18,3	-4,5**	-14,6	-5,7***
SEGPA ²	11,1	-0,3	-24,9	-6,8**	-20,7	-10,9***
Niveau d'acquis en cinquième par décile						
Inférieur à D1	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
D1 à D2	1,4	0,6	3,1	1,6	-0,2	-0,1
D2 à D3	4,6	2,0	5,7	1,5	3,5	1,5
D3 à D4	2,9	-0,6	8,8	2,4	4,8	1,7
D4 à D5	5,5	1,0	12,6	4,5**	7,7	3,5*
D5 à D6	4,8	-2,0	14,6	5,1**	7,3	2,7
D6 à D7	6,5	-0,2	14,6	3,9*	9,8	4,1**
D7 à D8	8,0	0,3	20,3	7,3***	13,9	6,0***
D8 à D9	9,4	1,1	18,8	5,8***	11,6	4,3**
Supérieur à D9	14,2	5,4***	25,4	9,7***	17,0	7,9***
Durée hebdomadaire de travail scolaire à la maison						
Moins de 2 heures	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
De 2 à moins de 3 heures	1,7	1,1	3,9	3,4**	3,1	2,8*
De 3 à moins de 5 heures	6,3	3,3***	7,0	2,6*	3,5	1,3
De 5 à moins de 6 heures	8,0	4,1***	9,3	4,1***	5,3	2,5*
6 heures ou plus	5,2	3,3***	2,7	1,8	-2,0	-0,6
Cours particuliers						
Oui	5,6	3,1***	7,6	5,6***	0,8	-0,6
Non	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Appartenance du collège à un réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+)						
En REP+	-3,7	1,9	-12,8	3,0	-2,6	6,0**
Hors REP+	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Secteur du collège						
Public	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Privé	5,3	0,01	6,4	-2,2**	2,4	-2,7**
Durée des vacances d'été 2018						
Moins de 4 jours	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
De 4 à 7 jours	8,0	2,3*	9,4	1,9	6,0	1,2
De 8 à 14 jours	11,8	2,5**	16,8	4,6***	11,9	4,0**
De 15 à 30 jours	15,6	5,0***	21,0	6,8***	14,2	4,8***
Plus de 30 jours	16,4	5,5***	21,6	7,8***	13,8	3,9**
Fréquentation d'une colonie de vacances pendant l'été 2018						
Oui	9,2	4,6***	11,5	3,2**	10,5	3,3***
Non	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Stage sportif pendant les vacances d'été 2018						
Oui	15,2	11,2***	29,2	20,7***	30,8	22,9***
Non	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.

Inférieur à D1 : 10 % des élèves dont le niveau d'acquis est le plus faible, ..., supérieur D9 : 10 % des élèves dont le niveau d'acquis est le plus élevé.

Réf. situation de référence ; *** significatif au seuil de 1 % ; ** significatif au seuil de 5 % ; * significatif au seuil de 10 %.

1. Seuls les élèves ayant déclaré pratiquer une activité sportive sont pris en compte.

2. SEGPA : section d'enseignement général et professionnel adapté.

Lecture : la proportion de filles qui font du sport au moins une fois par semaine est inférieure de 8,0 points à celle des garçons (écart brut). Si les enfants des deux groupes partageaient les mêmes caractéristiques (à part le sexe), l'écart se réduirait à 6,7 points (écart net).

Champ : France métropolitaine, collégiens de 13 ou 14 ans entrés pour la première fois au cours préparatoire en septembre 2011.

Source : MENJS-Depp - Injep, enquête sur les activités des jeunes en dehors du collège, panel d'élèves recruté en 2011.

Plus les élèves partent en vacances d'été et plus ils font du sport pendant l'année scolaire

Le rapport au sport des collégiens semble également dépendre de la manière dont ils passent leurs vacances. Ainsi, les collégiens pratiquent en période scolaire une activité sportive de loisirs à une fréquence d'autant plus élevée qu'ils ont séjourné longtemps hors de leur domicile pendant les vacances d'été : quand ils sont partis en vacances plus de trente jours, 87 % des élèves font du sport au moins une fois par semaine contre seulement 70 % des jeunes partis moins de quatre jours. Par ailleurs, l'affiliation à un club sportif, la détention d'une licence ou la participation à une compétition officielle sont aussi d'autant plus fréquentes que la durée de vacances a été longue : 62 % des élèves partis en vacances plus de trente jours détiennent une licence et 43 % d'entre eux ont participé à une compétition officielle, contre respectivement 41 % et 29 % des collégiens partis moins de quatre jours. Ces disparités de pratique sportive s'accompagnent d'un intérêt pour le sport toujours plus marqué parmi les jeunes partis le plus longtemps : suivre l'actualité sportive, fréquenter des événements sportifs, soutenir une équipe ou un sportif sont des comportements d'autant plus fréquents que la durée des vacances d'été a été longue (figure 7).

Les séjours d'été les plus longs sont aussi l'occasion de pratiquer de nouvelles activités sportives, ce qui diversifie les activités pratiquées au cours de l'année scolaire et renforce le goût pour le sport. Ainsi, les collégiens pratiquent en moyenne cinq sports différents pendant l'année scolaire quand ils partent moins de quatre jours et sept quand leurs vacances d'été durent plus de trente jours. Cela profite en priorité aux activités sportives pratiquées en vacances : c'est notamment pour les activités nautiques, le golf, la natation ou la plongée et l'alpinisme, l'escalade ou l'accrobranche que les écarts de pratique selon la durée des vacances d'été sont les plus prononcés² (figure 8). Mais les écarts sont encore très marqués

7. Modalités de pratique sportive et intérêt pour le sport selon la durée et les modalités des vacances d'été 2018

en %

	Modalités de pratique ¹			Intérêt pour le sport		
	Inscription à un club sportif	Détention d'une licence	Participation à une compétition officielle	Suivi de l'actualité sportive	Soutien à un sportif ou une équipe	Sortie pour assister à un événement sportif
Ensemble	54	57	40	71	59	42
Durée des vacances d'été						
Moins de 4 jours	37	41	29	65	55	27
De 4 à 7 jours	45	50	35	68	58	39
De 8 à 14 jours	54	58	41	73	59	43
De 15 à 30 jours	58	62	43	72	59	46
Plus de 30 jours	60	62	43	74	61	46
Colonie de vacances						
Oui	65	67	49	73	62	49
Non	52	56	38	71	59	41
Stage sportif						
Oui	76	81	65	83	69	61
Non	49	52	34	69	57	38

1. Seuls les élèves ayant déclaré pratiquer une activité sportive sont pris en compte.

Lecture : quand ils font du sport, 37 % des collégiens de 13 ou 14 ans partis moins de 4 jours en vacances à l'été 2018 sont inscrits à un club sportif. Qu'ils fassent ou non du sport, 65 % des collégiens de 13 ou 14 ans partis moins de 4 jours en vacances à l'été 2018 suivent l'actualité sportive.

Champ : France métropolitaine, collégiens de 13 ou 14 ans entrés pour la première fois au cours préparatoire en septembre 2011.

Source : MENJS-Depp – Injep, enquête sur les activités des jeunes en dehors du collège, panel d'élèves recruté en 2011.

2. Toutefois, c'est pour le ski et les autres sports d'hiver que la disparité de pratique selon la durée des vacances d'été est la plus forte. En effet, les élèves qui partent le plus longtemps en vacances d'été sont aussi ceux qui partent le plus fréquemment aux vacances de Noël et de février.

8. Disciplines sportives pratiquées pendant les loisirs au cours de l'année scolaire selon la durée des vacances d'été 2018

	Durée des vacances d'été 2018 (en %)		Rapport de chances relatif plus de 30 jours / moins de 4 jours
	Plus de 30 jours	Moins de 4 jours	
Sport d'hiver	37	12	4,4
Voile, planche à voile, surf	16	5	3,7
Golf	6	2	3,2
Natation, plongée	48	26	2,6
Alpinisme, accrobranche	29	14	2,6
Tennis, squash, badminton	44	28	2,0
Gymnastique	45	30	1,9
Course à pied, jogging	59	44	1,8
Roller, skateboard, trottinette	52	38	1,8
Randonnée	38	26	1,7
Danse	25	16	1,7
Pétanque, bowling, tir à l'arc	36	25	1,7
Équitation	11	7	1,7
Musculation	30	20	1,7
Athlétisme	30	22	1,5
Basket, handball, volley	49	39	1,5
Rugby	11	8	1,5
Sport de combat	20	15	1,5
Vélo, cyclotourisme, VTT	60	55	1,2
Football	50	48	1,1

Lecture : 37 % des collégiens de 13 ou 14 ans partis plus de 30 jours en vacances au cours de l'été 2018 pratiquent un sport d'hiver. Cette proportion s'élève à 12 % pour les élèves partis moins de 4 jours. Par rapport aux élèves partis moins de 4 jours en vacances, les élèves partis plus de 30 jours ont 4,4 fois plus de chances de faire du ski que de ne pas en faire.

Champ : France métropolitaine, collégiens de 13 ou 14 ans entrés pour la première fois au cours préparatoire en septembre 2011.

Source : MENJS-Depp – Injep, enquête sur les activités des jeunes en dehors du collège, panel d'élèves recruté en 2011.

pour la plupart des autres disciplines sportives, ce qui suggère que la durée des vacances a un effet plus général sur la pratique sportive des collégiens ; seule la pratique du football et du vélo est peu affectée.

Par ailleurs, départ en colonie de vacances et participation à un stage sportif s'accompagnent toujours d'une pratique plus fréquente et plus encadrée : respectivement 90 % et 95 % des jeunes partis en colonie de vacances ou en stages sportifs d'été font, au cours de l'année scolaire suivante, du sport au moins une fois par semaine ; 67 % des premiers et 81 % des seconds détiennent une licence contre un peu plus de la moitié des élèves qui n'ont pas passé leurs vacances d'été de cette manière. Les colonies de vacances semblent aussi développer le goût de la compétition puisque la moitié des collégiens les ayant fréquentées participent à des compétitions officielles contre seulement un peu plus du tiers des autres élèves.

Ce haut niveau de pratique s'accompagne d'un intérêt plus marqué pour le sport. Cette tendance est très prononcée parmi les élèves ayant accompli un stage sportif : 83 % d'entre eux suivent l'actualité sportive, les deux tiers ont assisté à un spectacle sportif et soutiennent une équipe. Assister à une compétition sportive et être *supporter* sont aussi des pratiques plus fréquentes parmi les élèves partis en colonie de vacances, mais ils ne se distinguent pas des autres élèves quant au suivi de l'actualité sportive.

À autres caractéristiques comparables, notamment le niveau de revenu, le diplôme et la catégorie socioprofessionnelle des parents, le rapport des collégiens au sport reste influencé par la manière dont ils ont passé les vacances d'été. Sans doute parce que le choix de telles

vacances peut être lié à un intérêt préalable pour le sport³, c'est sur les stages sportifs que les écarts nets sont les plus élevés : avoir fait un tel stage au cours de l'été précédent accroît la probabilité de faire du sport au moins une fois par semaine de 11 points et les chances d'être licencié et de participer à des compétitions officielles de respectivement 21 points et 23 points. Si la durée des vacances d'été et le départ en colonie de vacances s'accompagnent d'écarts nets le plus souvent de deux à trois fois moins élevés, ils pèsent toujours de manière significative sur la fréquence et les modalités de pratique sportive des collégiens. Comparativement à un élève qui serait parti en vacances d'été moins de quatre jours, un collégien parti plus de trente jours voit sa probabilité de faire du sport au moins une fois par semaine et d'être licencié augmenter, toutes choses égales par ailleurs, de respectivement 6 et 8 points.

Les disparités sociales de pratique sportive des collégiens s'expliquent principalement par les différences de rapport au sport des parents et de modalités de vacances d'été

Plus l'élève appartient à un milieu social aisé, plus la probabilité qu'il fasse du sport au moins une fois par semaine est élevée : 90 % des enfants de cadres et de chefs d'entreprise sont dans cette situation contre respectivement 73 % et 77 % des enfants d'inactifs ou d'ouvriers non qualifiés. Ces écarts semblent autant induits par des différences de capital culturel que par des disparités de ressources financières. Ainsi, 88 % des élèves dont l'un des deux parents est diplômé de l'enseignement supérieur pratiquent régulièrement contre 75 % de ceux dont aucun des parents n'est diplômé (*figure 4*). Par ailleurs, la proportion d'élèves qui font du sport une fois par semaine passe de 76 % chez ceux dont les parents disposent de moins de 1 600 euros par mois à 84 % quand les revenus de la famille atteignent entre 2 500 et moins de 4 000 euros et 90 % à partir de 4 000 euros.

Les écarts de modalités de pratique sportive sont encore plus prononcés. Les collégiens vivant dans des familles à fort capital culturel et à haut niveau de revenu sont plus fréquemment inscrits à une association ou à un club sportifs. Apparaissant déjà pour l'adhésion à l'association sportive du collège, cette situation est particulièrement marquée pour l'affiliation à un club sportif ; les différences de revenu creusent fortement les écarts : 68 % des élèves vivant dans une famille disposant d'au moins 4 000 euros par mois sont inscrits à un club sportif contre seulement 38 % des collégiens dont les parents ont un revenu inférieur à 1 600 euros (*figure 9*). En lien avec cette situation, les collégiens bénéficiant des conditions sociales les plus favorables sont plus souvent licenciés et font plus fréquemment du sport avec un professionnel. Ainsi, les deux tiers des enfants de cadres et de chefs d'entreprise détiennent une licence contre moins d'un enfant d'ouvriers non qualifiés sur deux et moins de quatre enfants d'inactifs sur dix. De la même manière, plus des trois quarts des collégiens dont l'un des parents est diplômé de l'enseignement supérieur pratiquent une activité sportive encadrée par un professionnel, contre seulement la moitié des enfants dont aucun des parents n'est diplômé. Plus souvent licenciés,

3. Il est légitime de s'interroger sur le caractère suffisamment exogène de la participation à un stage sportif pendant les vacances d'été précédant l'enquête pour qu'elle soit prise en compte comme dimension explicative des modèles cherchant à comprendre la pratique sportive des collégiens au cours de l'année scolaire suivante. Les jeunes concernés peuvent avoir d'autant plus tendance à faire un stage sportif l'été que leur pratique sportive et leur intérêt pour le sport sont élevés. Les données permettent d'évaluer le caractère plus ou moins exogène de cette variable. En effet, en mai 2018, les élèves qui n'avaient pas pris de retard scolaire du cours préparatoire à la cinquième ont déclaré leur fréquence d'activité sportive. Pour ces élèves, le lien entre les différentes caractéristiques analysées dans cette étude et la probabilité de faire du sport au moins une fois par semaine a été estimé de deux manières : avec les mêmes spécifications que dans la *figure 6*, puis en ajoutant, en spécification supplémentaire, la fréquence sportive déclarée par les élèves en mai 2018. Les estimations du lien entre la participation à un stage sportif et la pratique hebdomadaire ont été comparées. Le coefficient associé au stage sportif d'été passe de 1,13 à 0,92 quand la fréquence d'activité sportive de l'année scolaire précédente est prise en compte. Plus de 80 % de l'effet associé au stage sportif d'été se maintient donc à fréquence d'activité sportive l'année précédente comparable, ce qui semble justifier le maintien de cette caractéristique dans la spécification des modèles de la *figure 6*.

9. Modalités de pratique sportive et intérêt pour le sport selon les caractéristiques sociodémographiques

en %

	Modalités de pratique ¹			Intérêt pour le sport		
	Inscription à un club sportif	Détention d'une licence	Participation à une compétition officielle	Suivi de l'actualité sportive	Soutien à un sportif ou une équipe	Sortie pour assister à un événement sportif
Ensemble	54	57	40	71	59	42
Sexe						
Fille	49	49	31	66	53	37
Garçon	59	65	49	77	65	47
Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence						
Agriculteur exploitant	50	61	40	72	56	43
Artisan, commerçant	58	61	41	74	62	45
Cadre, chef d'entreprise	66	67	47	71	54	47
Profession intermédiaire	60	63	42	71	59	46
Employé	52	55	40	71	58	39
Ouvrier qualifié	46	51	35	72	61	39
Ouvrier non qualifié	44	48	36	73	62	37
Inactif	38	39	28	67	63	33
Diplôme le plus élevé des parents						
Aucun	36	40	32	72	63	32
CAP, BEP	41	45	30	70	60	36
Baccalauréat	50	55	39	71	59	42
Enseignement supérieur	65	67	46	72	57	47
Revenu mensuel						
Moins de 1 600 euros	38	43	31	68	60	35
De 1 600 à 2 499 euros	47	51	35	71	60	38
De 2 500 à 3 999 euros	57	60	42	73	60	44
4 000 euros ou plus	68	70	48	72	57	49
Vit avec						
Ses deux parents	57	60	42	73	59	43
Garde alternée	55	57	42	70	59	46
Famille monoparentale	44	48	34	66	58	37
Famille recomposée	43	47	31	66	60	38
Autre	43	46	31	74	64	39
Taille de la fratrie						
Un enfant	51	54	34	69	57	41
Deux enfants	58	62	42	71	58	45
Trois enfants	56	59	41	72	59	42
Quatre enfants	45	50	37	73	60	39
Cinq enfants ou plus	42	45	36	71	61	33

1. Seuls les élèves ayant déclaré pratiquer une activité sportive sont pris en compte.

Lecture : quand elles font du sport, 49 % des collégiennes de 13 ou 14 ans sont inscrites à un club sportif. Qu'elles fassent ou non du sport, 66 % des collégiennes de 13 ou 14 ans déclarent suivre l'actualité sportive.

Champ : France métropolitaine, collégiens de 13 ou 14 ans entrés pour la première fois au cours préparatoire en septembre 2011.

Source : MENJS-Depp – Injep, enquête sur les activités des jeunes en dehors du collège, panel d'élèves recruté en 2011.

les collégiens appartenant aux milieux sociaux les plus favorisés ont aussi plus d'opportunités de participer à des compétitions officielles. Depuis le début de l'année scolaire, la participation à celles-ci a concerné près de la moitié des enfants de cadres et de chefs d'entreprise contre le tiers des enfants d'ouvriers et à peine plus du quart de ceux d'inactifs.

Si le suivi de l'actualité sportive présente peu de disparités sociales, celles-ci sont beaucoup plus marquées pour la fréquentation des manifestations sportives, sans doute en lien avec le prix souvent élevé des places. Près de la moitié des enfants de cadres et de chefs d'entreprise

contre seulement le tiers de ceux d'ouvriers non qualifiés ou d'inactifs ont assisté à un match ou à une compétition sportive depuis le début de l'année scolaire. En revanche, soutenir un sportif ou une équipe est un comportement plus répandu dans les milieux populaires que dans les milieux aisés : 63 % des enfants d'ouvriers non qualifiés et d'inactifs sont dans ce cas contre 54 % des enfants de cadres et de chefs d'entreprise.

Si ces résultats suggèrent un lien étroit entre milieu social et pratique sportive des collégiens, ce constat doit être nuancé. En effet, à autres caractéristiques comparables, notamment le rapport au sport des parents et la manière de passer ses vacances d'été, il n'y a pas de lien entre pratique sportive hebdomadaire de l'élève et caractéristiques de son milieu social : aucune des modalités de la catégorie socioprofessionnelle et du niveau de diplôme ou de revenus de la famille n'est associée à un écart net significatif (*figure 6*). Le constat est semblable pour les modalités de pratique. Seule la probabilité d'être licencié varie significativement avec le milieu social : avoir des parents diplômés de l'enseignement supérieur ou bénéficiant de revenus élevés augmente significativement les chances d'être licencié.

En fait, le milieu social influence la pratique sportive des collégiens exclusivement au travers des différences de rapport au sport des parents et des modalités des vacances d'été. Deux collégiens qui partageraient sur ces aspects la même situation connaîtraient une fréquence et des modalités de pratique sportive très proches, quels que soient les revenus ou la catégorie sociale de leurs parents.

Cette situation est à relier au fait que la fréquence de pratique sportive des adultes est elle-même très liée au milieu social [Simões, 2018]. Quand ils sont cadres ou chefs d'entreprise, respectivement 61 % des pères et 58 % des mères font du sport au moins une fois par semaine contre seulement 31 % et 20 % des pères et mères ouvriers non qualifiés. De même, les modalités de départ en vacances des collégiens dépendent fortement de leur milieu social ; ainsi, aux vacances d'été 2018, 43 % des enfants de cadres sont partis plus de trente jours contre seulement 19 % des enfants d'ouvriers et 6 % de ceux d'agriculteurs.

La fréquence de pratique sportive croît avec le niveau de réussite scolaire

Réussite scolaire et pratique sportive semblent aller de pair. En effet, la pratique d'une activité sportive au moins une fois par semaine est d'autant plus fréquente que l'élève présente un niveau d'acquis élevé en fin de cinquième. La part de pratiquants réguliers passe de 77 % pour les élèves faisant partie des 10 % de collégiens au niveau d'acquis le plus faible à 91 % parmi ceux qui figurent parmi les 10 % d'élèves les plus performants (*figure 4*). Ce lien entre pratique sportive et réussite scolaire est confirmé quand cette dernière est observée au travers de la classe atteinte : 84 % des élèves de quatrième et de troisième font du sport au moins une fois par semaine, contre 74 % des élèves scolarisés au même âge en cinquième et 73 % de ceux en section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA). L'inscription à l'association sportive du collège ou à un autre club sportif augmente aussi avec les résultats scolaires. En conséquence, les meilleurs élèves bénéficient plus souvent de l'encadrement d'un professionnel du sport, sont plus fréquemment licenciés et participent aussi davantage à des compétitions officielles. Ainsi, 72 % des élèves les plus performants en fin de cinquième sont inscrits dans un club sportif, contre 42 % de ceux qui ont les acquis les plus faibles (*figure 10*) ; et la moitié des premiers contre seulement le tiers des seconds ont participé à une compétition officielle.

Cet engagement plus soutenu des meilleurs élèves dans le sport se retrouve au niveau de la fréquentation de spectacles sportifs qui croît avec le niveau d'acquis. En revanche, le suivi de l'actualité sportive varie peu avec celui-ci, mais est plus élevé parmi les élèves de quatrième et troisième que chez ceux de cinquième et de SEGPA. *A contrario*, la condition de supporter diffère peu selon la classe fréquentée, mais connaît un net fléchissement parmi les 20 % d'élèves présentant les niveaux d'acquis les plus élevés en fin de cinquième.

Jusqu'à six heures de devoirs par semaine, la relation entre temps de travail scolaire et temps dédié au sport semble plutôt complémentaire. En effet, la fréquence d'activité sportive mais

10. Modalités de pratique sportive et intérêt pour le sport selon les caractéristiques scolaires

en %

	Modalités de pratique ¹			Intérêt pour le sport		
	Inscription à un club sportif	Détention d'une licence	Participation à une compétition officielle	Suivi de l'actualité sportive	Soutien à un sportif ou une équipe	Sortie pour assister à un événement sportif
Ensemble	54	57	40	71	59	42
Classe en 2018-2019						
Troisième	65	70	47	71	60	45
Quatrième	56	59	41	72	59	43
Cinquième	35	41	27	66	57	33
SEGPA ²	30	34	21	66	58	24
Niveau d'acquis en cinquième par décile						
Inférieur à D1	42	45	32	72	61	36
D1 à D2	43	48	32	73	65	39
D2 à D3	46	50	36	72	62	40
D3 à D4	50	54	37	74	63	43
D4 à D5	52	57	40	72	61	45
D5 à D6	54	59	40	69	57	43
D6 à D7	56	59	42	71	59	43
D7 à D8	61	65	46	73	59	44
D8 à D9	63	64	44	69	54	43
Supérieur à D9	72	70	49	70	50	45
Durée hebdomadaire de travail scolaire à la maison						
Moins de 2 heures	50	52	37	66	55	36
De 2 à moins de 3 heures	50	55	40	71	60	41
De 3 à moins de 5 heures	56	59	41	72	59	43
De 5 à moins de 6 heures	57	61	43	73	59	44
6 heures ou plus	52	54	35	72	60	43
Cours particuliers						
Oui	60	64	41	75	61	47
Non	53	56	40	71	59	42
Appartenance du collège à un réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+)						
En REP+	40	45	38	76	66	38
Hors REP+	54	58	40	71	59	42
Secteur du collège						
Public	52	56	39	71	59	41
Privé	60	62	42	71	57	47

Inférieur à D1 : 10 % des élèves dont le niveau d'acquis est le plus faible, ..., supérieur à D9 : 10 % des élèves dont le niveau d'acquis est le plus élevé.

1. Seuls les élèves ayant déclaré pratiquer une activité sportive sont pris en compte.

2. SEGPA : section d'enseignement général et professionnel adapté.

Lecture : quand ils font du sport, 56 % des collégiens de 13 ou 14 ans en quatrième sont inscrits à un club sportif. Qu'ils fassent ou non du sport, 72 % des collégiens de 13 ou 14 ans en quatrième suivent l'actualité sportive.

Champ : France métropolitaine, collégiens de 13 ou 14 ans entrés pour la première fois au cours préparatoire en septembre 2011.

Source : MENJS-Depp – Injep, enquête sur les activités des jeunes en dehors du collège, panel d'élèves recruté en 2011.

aussi l'inscription à un club sportif, la détention d'une licence et – de manière moins nette – la participation à une compétition officielle augmentent avec le temps de travail personnel de l'élève. Mais la pratique du sport fléchit quand le temps consacré aux devoirs atteint ou dépasse six heures par semaine, sans que, par ailleurs, l'intérêt pour le sport ne diminue. Tout se passe donc comme si au-delà de six heures par semaine de travail scolaire à la maison, il n'était plus possible d'avoir une activité sportive aussi soutenue – quel que soit par ailleurs son intérêt pour le sport. En revanche, prendre des cours de soutien scolaire payants n'interfère pas avec le temps consacré au sport ; au contraire, les élèves qui en suivent pratiquent plus fréquemment

et bénéficient aussi plus souvent de l'encadrement d'un professionnel du sport, comme si le recours à un professionnel payant pour développer les compétences scolaires rendait naturel de mettre en œuvre le même dispositif pour la pratique sportive.

Si l'appartenance du collège à un réseau d'éducation prioritaire renforcée (REP+)⁴ n'affecte pas de manière significative la fréquence de pratique, celle-ci s'effectue toutefois selon des modalités souvent différentes. Les élèves de REP+ sont nettement moins souvent que les autres affiliés à un club sportif et licenciés, mais déclarent néanmoins participer presque autant à des compétitions officielles.

Par ailleurs, les élèves de l'enseignement privé pratiquent à une fréquence plus soutenue et bénéficient plus de l'encadrement d'un professionnel du sport que ceux du secteur public. Plus souvent affiliés à un club sportif, ils sont en revanche moins souvent inscrits à l'association sportive de leur établissement, sans doute parce que la mise en place de celle-ci implique un minimum d'équipements sportifs dont tous les établissements privés ne sont pas pourvus.

À autres caractéristiques comparables, le lien entre situation scolaire et pratique sportive reste très prégnant. En particulier, la plus grande sportivité des meilleurs élèves est confirmée. Ainsi, la probabilité de faire du sport au moins une fois par semaine reste significativement plus élevée parmi les collégiens faisant partie des 10 % de meilleurs élèves et les chances d'être licencié ou de participer à des compétitions sportives s'accroissent sensiblement au fur et à mesure que les acquis scolaires sont plus solides (*figure 6*). Par ailleurs, à autres caractéristiques comparables, les élèves de REP+ participent plus aux compétitions sportives et, à l'opposé, les élèves du privé y prennent part moins que ceux du public⁵.

La moindre sportivité des filles semble avoir peu de lien avec leur perception du sport

L'intérêt plus mesuré des filles pour le sport ressort dans la plupart des enquêtes sur le sport et se confirme à l'âge adulte [Simões, 2018]. Sur la totalité des aspects qui viennent d'être étudiés, les collégiennes de 13-14 ans sont en retrait par rapport aux garçons. En particulier, elles sont beaucoup moins motivées par la compétition : la moitié des garçons contre seulement le tiers des filles ont participé à une compétition depuis le début de l'année scolaire (*figure 9*). Il s'agit là d'une caractéristique très marquée et pérenne de la sportivité féminine [Gleizes et Pénicaud, 2017].

Toutefois, si elles font moins souvent du sport que les garçons, les trois quarts des filles pratiquent une activité sportive au moins une fois par semaine et seulement 8 % ne font pas de sport. De même, si seulement le tiers d'entre elles, contre la moitié des garçons, déclarent avoir assisté à un spectacle sportif depuis le début de l'année scolaire, les deux tiers suivent l'actualité sportive.

Ce moindre investissement dans le sport semble en grande partie indépendant des autres dimensions explicatives introduites à la *figure 6* : milieu familial, rapport au sport des parents, caractéristiques scolaires et modalités de vacances ne rendent compte qu'entre 15 % et 17 % des différences brutes de fréquence et de modalités de pratique entre garçons et filles. C'est sensiblement moins que sur les autres caractéristiques prises en compte dans cette étude, y compris celles qui pèsent le plus, comme la fréquentation par les parents de spectacles sportifs.

4. La politique d'éducation prioritaire distingue deux types de réseaux : les établissements REP+ qui concernent les quartiers ou les secteurs isolés connaissant les plus grandes concentrations de difficultés sociales ayant des incidences fortes sur la réussite scolaire et les REP qui sont un peu plus mixtes socialement mais où les difficultés sociales sont plus marquées que dans les établissements situés hors de l'éducation prioritaire.

5. Certaines autres caractéristiques familiales pèsent encore significativement sur la fréquence et les modalités de pratique sportive des collégiens. En particulier, les descendants d'immigrés d'Afrique subsaharienne ont une probabilité sensiblement plus élevée d'être licenciés et de participer à des compétitions officielles. Ce dernier événement est aussi plus fréquent quand l'élève réside dans une commune hors unité urbaine ou une unité urbaine de moins de 200 000 habitants. En revanche, toutes choses égales par ailleurs, les enfants de famille recomposée détiennent moins souvent une licence.

Comparer la manière dont les garçons et les filles perçoivent le sport apporte peu d'explications à cette moindre sportivité, les deux groupes formulant généralement des opinions très proches. Quand ils sont interrogés sur ce qui leur déplaît dans le sport, leurs points de vue ne diffèrent que sur un point : 26 % des filles contre 18 % des garçons estiment qu'il est gênant de devoir exposer son corps au regard des autres. Dans leur perception de ce que permet le sport, les filles se démarquent à peine plus des garçons. Un seul point entraîne une nette divergence d'opinion : seulement la moitié des filles contre près des deux tiers des garçons pensent que le sport peut être l'opportunité de passer de bons moments en famille. Cela peut refléter une entrée plus précoce des filles dans l'adolescence qui renforcerait l'indépendance par rapport à la famille. Elle peut aussi résulter du fait que les parents avaient plus l'habitude de faire du sport avec les garçons qu'avec les filles dans l'enfance : quand ils étaient au cours préparatoire, 36 % des garçons faisaient régulièrement du sport avec leurs parents contre seulement 28 % des filles. ■

Définitions

Les activités sportives distinguées dans l'enquête

20 types d'activités sportives pratiquées par les élèves sont distinguées :

1. Alpinisme, escalade, accrobranche.
2. Athlétisme (sprint, saut, lancer de javelot).
3. Basket, handball, volley.
4. Course à pied, jogging, footing, trail, course d'orientation.
5. Danse (hors sorties, soirées, etc.), Zumba.
6. Équitation, horse-ball, polo.
7. Football, futsal.
8. Golf.
9. Gymnastique, acrosport, cardio fit, parkour, freerun, corde à sauter, trampoline, twirling bâton.
10. Judo, karaté, lutte, autre art martial (aïkido, jiu-jitsu, kung-fu, etc.) ou sport de combat (boxe, etc.).
11. Musculation, culturisme.
12. Natation, plongée.
13. Pétanque ou autre sport de précision (bowling, autres sports de boules, tir à l'arc).
14. Randonnée.
15. Roller, skateboard, BMX, trottinette.
16. Rugby.
17. Ski ou autre sport d'hiver (raquette, patinage, luge, snowboard, etc.).
18. Tennis, squash, tennis de table, badminton.
19. Vélo, cyclotourisme, VTT, moto-cross, enduro moto.
20. Voile, planche à voile, surf, stand-up paddle, aviron, canoë-kayak, rafting.

Pour alléger la rédaction, certains types d'activités sont évoqués sous une forme abrégée dans l'étude. Par ailleurs, l'élève avait la possibilité d'indiquer s'il pratiquait un autre sport. Celui-ci est pris en compte dans le calcul du nombre moyen de disciplines pratiquées.

Pratique sportive régulière

La « pratique régulière », désigne ici la pratique d'une activité sportive au moins une fois par semaine, en dehors des heures de cours.

Rapport au sport des parents

Dans cette étude, le rapport au sport des parents recouvre quatre aspects :

- la fréquence d'activité sportive du père recueillie auprès de l'enfant au cours de l'enquête de 2019 sur les activités des jeunes en dehors du collège,
- la fréquence d'activité sportive de la mère recueillie dans les mêmes conditions,
- l'assistance des parents à des manifestations sportives mesurée dans l'enquête auprès des familles mise en œuvre dans le panel 2011 au cours des second et troisième trimestres 2016,
- la pratique d'activités sportives par les parents avec l'enfant quand il était au cours préparatoire recueillie dans l'enquête auprès des familles mise en œuvre dans le panel 2011 au cours des second et troisième trimestres 2012.

Pour en savoir plus

Afsa C., « Le modèle Logit : théorie et application », *Documents de travail* n° M2016/01, Insee, mars 2016.

Canneva H., Truchot G. (dir.), *Les adolescents et le sport*, Insep-Éditions, ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, coll. « Statistiques, Repères, Analyses », 2004.

Gleizes F., Pénicaud É., « Pratiques physiques ou sportives des femmes et des hommes : des rapprochements mais aussi des différences qui persistent », *Insee Première* n° 1675, novembre 2017.

Muller L., « La pratique sportive des jeunes dépend avant tout de leur milieu socioculturel », *Insee Première* n° 932, novembre 2003.

Octobre S., Jauneau Y., « Tels parents, tels enfants ? Une approche de la transmission culturelle », *Revue française de sociologie* n° 49(4), 2008.

Simões F., « Pratiques sportives : une hausse portée par les femmes et les seniors », *Injep Analyses et Synthèses* n° 15, juillet 2018.
